



Communiqué de presse

Plant de pomme de terre français : une filière en danger

15 décembre 2022

Contacts

Sylvain
HALFTERMEYER
Secrétaire général de la
section Plants de
pomme de terre
01 42 33 89 64
[sylvain.halftermeyer@
semae.fr](mailto:sylvain.halftermeyer@semae.fr)

Rosine DEPOIX
Chargée de relations
presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

Depuis fin 2021, l'ensemble de l'économie française est touché par une crise économique et énergétique sans précédent et la filière plant n'y échappe pas : les coûts de production, de collecte et de distribution des plants de pomme de terre ont explosé.

La France est le 2^e producteur et exportateur mondial de plants de pomme de terre. La filière plant compte 800 agriculteurs producteurs et plus de 200 producteurs-vendeurs pour 23 500 ha de multiplication, 4 obtenteurs de variétés, plus de soixante collecteurs et des milliers de distributeurs partout en France auprès des agriculteurs producteurs de pomme de terre et des jardiniers.

Il s'agit également d'une filière d'excellence, avec un des systèmes de certification les plus exigeants au monde, qui produit plus de 650 000 t de plants certifiés chaque année (plus de 250 M€ de chiffre d'affaires), dont 250 000 tonnes exportées, représentant un excédent commercial de plus de 80 M€. Enfin, elle fournit près de 400 000 tonnes de plants chaque année à la filière pomme de terre française et lui permet, par sa richesse variétale et la qualité de ses plants, de se placer parmi les plus gros acteurs mondiaux.

Faire face à la hausse des coûts

La hausse des charges enregistrée depuis plus d'un an, à l'instar de l'ensemble du monde agricole, affecte grandement la filière plant à tous les niveaux. Les

opérateurs sont tous impactés par la très forte augmentation du coût des engrais, de l'énergie et de la main d'œuvre, et la production 2022 est annoncée en baisse de 10 à 15% en raison des épisodes de canicule et de sécheresse inédits que la France a connu cette année. D'autre part, la hausse des prix de l'électricité (+300% attendus en 2023) va peser fortement sur les coûts de stockage au froid, indispensable à la conservation des plants.

En conséquence, le prix de revient du plant pour les producteurs va nécessairement augmenter. Sachant que ce dernier représente jusqu'à un tiers du coût de production de la pomme de terre, c'est toute la filière aval qui va être impactée en 2023. Les collecteurs rencontrent déjà des difficultés pour répercuter équitablement les hausses de prix du plant et de leurs propres charges à leurs acheteurs français ainsi qu'à l'export. Par ailleurs, les bouleversements induits par le conflit en Ukraine et la crise céréalière fragilisent déjà le secteur, et nombre de producteurs s'interrogent sur la possibilité de maintien de cette production techniquement et économiquement exigeante. Après une première baisse inédite depuis 20 ans en 2022, un nouveau recul des surfaces en plants est déjà anticipé pour 2023.

La filière mobilisée

Au nom de toute la filière plant, la section Plants de pommes de terre de SEMAE, le Syndicat des Obtenteurs de Pomme de terre, la Fédération Nationale des Producteurs de Plants de Pomme de Terre (FN3PT), la Fédération Nationale des négociants en pomme de terre, ail, oignon, échalote et légumes en gros (FEDEPOM) et le Syndicat National des Courtiers en Pommes de Terre et en légumes s'associent pour **interpeller MM. Emmanuel MACRON, président de la République, et Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, afin de garantir une répercussion équitable de la hausse des coûts et une meilleure répartition de la valeur tout au long de la filière pomme de terre** tout en préservant le pouvoir d'achat des consommateurs finaux.

La filière plant représente, par les garanties de qualité et de volumes qu'elle assure pour la production nationale de pomme de terre, un des piliers de la souveraineté et de la sécurité alimentaires de la France. Ce pilier est aujourd'hui menacé, l'enjeu est primordial pour que la France conserve son rang de leader de la pomme de terre dans le monde



À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 63 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3.5 Md€, la France est le 1er producteur européen (402.760 ha) et le 1er exportateur mondial (1,9 Md€). Elle génère 11.000 emplois directs.